

récapitulatif des situations au regard de la prise en charge des factures de télécommunications et de la TVA		
	prise en charge des frais	récupération TVA possible
ligne : usage mixte perso + pro	50% du TTC	NON
ligne pro dédiée différente de ligne perso (justifiée) NOM/Coodyssee sur la facture	100% du TTC	oui